



Bruxelles, le 11 septembre 2015

### **Le fait de la semaine**

Le Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker s'exprimait mercredi 9 septembre devant le Parlement de Strasbourg pour son discours annuel sur l'état de l'Union, permettant de dresser le bilan de sa première année de mandat et de faire le point sur les nombreux défis auxquels l'Europe doit faire face. Le Président a appelé à une Union plus politique, déclarant : **"Il n'y a pas assez d'Europe dans cette Union. Et il n'y a pas assez d'Union dans cette Europe"**. Il s'est aussi longuement exprimé sur la crise migratoire, rappelant que *"nous devons nous souvenir que l'Europe est un continent où presque chacun a un jour été un réfugié"*, tout en demandant *"un renforcement des efforts conjoints de protection de nos frontières extérieures."*

### **Le Parlement européen interdit les animaux clonés dans nos assiettes**

Ce mardi 8 septembre, les députés européens se sont prononcés en faveur d'une proposition de directive de la Commission européenne visant à interdire complètement le clonage des animaux destinés à la consommation en Europe. *"La plupart des citoyens européens ne veulent pas d'animaux clonés dans leurs assiettes. De plus, la technique du clonage est encore mal maîtrisée, elle engendre beaucoup de souffrance pour les animaux, et ses conséquences sur la santé humaine demeurent méconnues"* a expliqué Françoise Grossetête. *"Rien ne plaide donc en faveur du clonage animal à des fins alimentaires. C'est pourquoi je suis très satisfaite de cette décision"*.

*"Elle renforce l'interdiction prévue par la Commission. Non seulement la commercialisation des animaux clonés sera interdite, mais le texte prohibe également celle des denrées alimentaires issues de ces animaux, ainsi que celle de leurs descendants. Pour Françoise Grossetête, la question de la traçabilité tout au long de la chaîne demeure cependant ouverte ; "il faut être réaliste, au-delà d'une certaine génération de descendants, les techniques actuelles et l'état de la science ne nous permettent malheureusement pas encore de déterminer avec certitude si la viande est, à l'origine, issue d'un clone ou pas".*

---

## Un droit à l'accès à l'eau pour tous

Mardi 8 septembre, le Parlement Européen a voté en faveur d'un rapport concernant l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) sur le droit humain à l'eau et à l'assainissement. Il s'agit de la toute première ICE validée, un outil qui a été mis en place pour aider les citoyens européens à prendre part au débat européen. Le texte invite notamment la Commission européenne à proposer une législation qui fasse du droit à l'eau un droit humain et promeuve la fourniture d'eau et l'assainissement en tant que services publics essentiels pour tous, c'est à dire qu'ils ne soient pas soumis aux règles du marché intérieur et que les services des eaux soient exclus de la libéralisation.

Bien que le présent rapport constitue incontestablement une avancée en la matière, il n'en demeure pas moins démagogique. En effet, pour Françoise Grossetête, " le texte cristallise une vision idéologique, restreignant la liberté de choix des autorités publiques en matière de mode de gestion en promouvant exclusivement les partenariats public-public." Elle regrette également l'exclusion totale et définitive des services d'eau des règles du marché intérieur qu'elle juge "contradictoire voire absurde, ouvrant ainsi la porte aux conflits d'intérêt et au favoritisme au détriment des usagers."

---

## Le Parlement réagit à la crise migratoire

Les députés européens ont adopté jeudi 10 septembre 2015 une résolution appelant l'UE à élaborer une politique migratoire et d'asile solide pour l'avenir. Ayant adopté la veille la

proposition d'urgence pour relocaliser 40 000 demandeurs d'asile entre les pays de l'UE, les députés ont salué la nouvelle proposition de relocalisation d'urgence d'un nombre accru de demandeurs d'asile depuis la Grèce, l'Italie et la Hongrie.

Les députés ont demandé que le système d'asile européen commun soit correctement mis en œuvre, ont réaffirmé la nécessité de gérer efficacement les frontières externes et ont réclamé des sanctions pénales rigoureuses contre les filières de passeurs.

"*Accueillir ces réfugiés dignement constitue un devoir moral en accord avec nos valeurs judéo-chrétiennes.*" a réagi Françoise Grossetête.

"*Les États-membres doivent rassembler leurs forces pour lutter contre l'immigration irrégulière, renforcer la coopération opérationnelle aux frontières extérieures via l'agence Frontex, et faire preuve d'une plus grande efficacité dans la mise en œuvre des retours via notamment un "partage du fardeau" et l'adoption d'une liste commune de pays d'origines dits "sûrs". Il est aussi essentiel de bien faire la distinction entre les migrants économiques et les réfugiés.*"

"*La création d'un processus unique de décision en matière d'asile et la mise en place de centres d'accueil de candidats dans les pays d'origine et aux portes de l'Europe pour trier sur place les demandes d'asile constituent des pistes sérieuses de réflexion à développer. Enfin, il ne faut pas oublier le contexte géopolitique et les multiples conflits aux portes de l'Europe, qui constituent la racine du problème. Il serait inutile de vouloir traiter les effets sans en résoudre les causes.*" a conclu l'eurodéputée.

---

## Le chiffre de la semaine

**1455**: c'était le nombre de tracteurs présents à Bruxelles le 7 septembre à l'occasion d'une manifestation du secteur agricole. Les exportations françaises ont chuté en 2015 de 73% pour les produits transformés à base de viande, et celles de produits laitiers ont reculé de 78%, en raison notamment de l'embargo russe et de la crise chinoise.